

Le poisson rouge : une espèce potentiellement envahissante

Le carassin, aussi communément appelé poisson rouge est originaire d'Asie. On ne le retrouve donc pas à l'état naturel dans les lacs et cours d'eau du Québec. Toutefois, son apparition a été observée dans plusieurs lacs tels que le lac Rond. La raison ?



Certains propriétaires rejettent l'animal dans les cours d'eau avec l'intention de le remettre en liberté. Toutefois, sa présence peut représenter un danger pour l'écosystème aquatique, puisqu'il :

- Se reproduit et croît rapidement;
- Peut atteindre une taille allant jusqu'à 30 cm;
- Pourrait être porteur de maladie;
- Augmente la turbidité du plan d'eau en remuant la vase du fond (pour s'alimenter);
- Perturbe la biodiversité en entrant en compétition avec les espèces indigènes;



Le poisson rouge : une espèce potentiellement envahissante



D'autant plus qu'il :

- Peut se disperser dans le réseau hydrique;
- Peut se nourrir d'algues, de zooplanctons, d'œufs de poissons, de petits poissons et même des détritux

Ainsi, il est recommandé de retourner le poisson à l'animalerie ou d'en faire bénéficier une nouvelle personne. Surtout, ne jamais le relâcher dans un plan d'eau, que ce soit un fossé, un ruisseau, une rivière ou un lac!

Références :

- Canadian Pond (2015). Avez-vous des poissons rouges dans votre étang ? Canadian Pond. Base de connaissance sur la faune et la flore aquatique. Site internet
- Leduc, L. (2008). Ne jetez pas votre poisson rouge dans la cuvette! *La Presse*, 9 octobre 2008.
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2013). Le carassin (*Carassius auratus*). Site internet
- Moreault, É. (2008). Invasion de poissons rouges à Saint-Ferréol. *La Presse*, 24 octobre 2008.
- Ouellette, N. (2014). Des poissons rouges dans le lac Témiscouata ? *Info Dimanche*, 18 novembre 2014.
- Ville de Sherbrooke (s.d). *Carassin ou poisson rouge*, 1ère édition, Sherbrooke, 2 p.

